

Que faire?

À l'occasion de la présidentielle, 18 chercheurs en sciences humaines se sont glissés dans la peau d'un ministre pour exposer les mesures qui leur semblent nécessaires face à la crise. Voici celles du ministère des Solidarités.

POUR REFONDER TOUTE NOTRE SOCIÉTÉ PAR LA SOLIDARITÉ



Rendre caduques les lois et mesures qui rognent les droits des citoyens

NATHALIE PÉRÉ-MARZANO, DÉLÉGUÉE GÉNÉRALE DU CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATION POUR LE DÉVELOPPEMENT (CRID).

Aujourd'hui, le nombre de foyers français qui ont recours au RSA (revenu de solidarité active) pour pouvoir vivre s'élève à plus de deux millions, dont plus d'un million sur la base du RSA-socle qui représente un montant de 466 euros par mois. La part de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté en France – qui se situait en 2009 à 954 euros par mois, selon l'Observatoire des inégalités – a atteint le triste record de 8,2 millions de personnes en juin 2011 ; ce chiffre incluait bien sûr les bénéficiaires de ce RSA, mais aussi – et surtout – celles et ceux qui ne peuvent même pas y prétendre, parce qu'ils sont dans des situations d'exclusion qui ne leur ouvrent même pas ce droit, ou encore parce qu'ils sont des étrangers vivant sur notre territoire.

Si la situation de la France est grave, il s'avère qu'elle ressemble malheureusement à celle de nos voisins européens. Au dernier recensement de 2011, ce sont plus de 80 millions de personnes en Europe qui vivaient en dessous du seuil de pauvreté, soit environ 15 % de la population présente sur le territoire européen.

En réalité, la crise actuelle n'est pas la cause de la situation d'accroissement des inégalités, en France comme partout dans le monde. Elle est le révélateur de tout ce à quoi nos gouvernements successifs ont renoncé, tout ce sur quoi ils ont rogné, en nous faisant croire qu'il n'y avait pas d'autre choix possible. Elle est le révélateur d'un système capitaliste qui se construit sur des valeurs de possession, de rentabilité, de compétition, au détriment du

respect de l'autre, de l'acceptation de l'altérité, de la construction d'un bien-vivre qui cherche l'équilibre entre niveau de satisfaction individuel et collectif. (...)

Aujourd'hui, s'il est urgent d'intervenir pour reconstruire des solidarités en France, il est tout aussi indispensable d'inscrire ces solidarités dans leur dimension internationale. Car ce système profondément inégalitaire s'est mondialisé ; il s'est imposé comme unique modèle de société presque partout sur la planète. (...) Aussi, au-delà des mesures de solidarité d'urgence qui s'imposent en raison de la forte dégradation de la situation sociale de

politique de relance des solidarités, il faut des moyens, et qu'il n'est guère aisé d'en dégager dans le contexte actuel. Pourtant, ces moyens existent. Notons par exemple qu'en 2010 et 2011 le Fonds national des solidarités actives a été excédentaire de 1 milliard d'euros ; ou encore que la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie dispose de 2,24 milliards d'euros, grâce aux recettes provenant de la Journée de solidarité.

Le principe de financement de la solidarité doit être revu dans son ensemble – et dans l'urgence. Le déblocage total des fonds disponibles et la transparence sur l'utilisation de ces fonds

Un revenu maximum acceptable, au-delà duquel il s'avère que le niveau de vie des uns affaiblit celui des autres, doit être mis en place en France.

notre pays, il est fondamental d'œuvrer pour reconstruire des perspectives et permettre que le principe de solidarité soit au cœur de notre projet de société, à tous les échelons – national, européen, mondial. (...)

Il est urgent de rendre caduques toutes les lois et mesures votées – ainsi que leurs décrets d'application – qui rognent sur les droits fondamentaux des citoyens vivant sur le territoire français.

Les lois et mesures visées sont celles qui relèvent de cette vision néolibérale cynique décrite précédemment, une vision qui cherche à assigner des devoirs aux assistés avant même de leur reconnaître des droits, qui cultive la peur de l'autre et le rejet de l'étranger. (...)

On nous objectera que, pour mener une

permettront de se donner les moyens : – d'assurer le respect de l'application des lois sur le droit au logement, depuis la loi SRU (solidarité et renouvellement urbain) du 13 décembre 2000 jusqu'à celle du 5 mars 2007 sur le DALO (droit au logement opposable) ; de mettre en cohérence les plans des collectivités locales dans ce domaine (programmes locaux d'habitat, plans locaux d'urbanisme, plans départementaux pour l'accès au logement des personnes défavorisées, etc.) ; de renforcer les dispositifs de sanction pour les communes qui n'appliquent toujours pas leur devoir de solidarité, en les élargissant jusqu'à l'interdiction d'accès à toute aide de l'État ; de renforcer les moyens des tribunaux administratifs chargés de traiter les dossiers

déposés dans le cadre du DALO; de mettre à plat tous les dispositifs d'avantages fiscaux sur l'investissement locatif (...);

– d'assurer le respect de l'application de la loi du 9 juillet 2010 « relative aux violences faites spécifiquement aux femmes, aux violences au sein des couples et aux incidences de ces dernières sur les enfants », ainsi que de toutes les lois en faveur de l'égalité entre femmes et hommes (...); l'État doit devenir exemplaire et instaurer des sanctions efficaces pour lutter contre les inégalités de salaires entre femmes et hommes, et contre le non-respect des lois sur

la parité; nous ne pouvons plus nous contenter du paiement de quelques pénalités pour nous exonérer de repenser en profondeur la place des femmes dans nos sociétés, la fin des violences qu'elles subissent, et la recherche d'un nouvel équilibre entre hommes et femmes;

– d'assurer le respect des lois relatives à l'intégration des personnes handicapées à l'école et sur les lieux de travail, notamment la loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées »: le système de pénalités mis en place pour sanctionner financièrement les entreprises qui ne respectent pas leurs obligations en matière d'embauche de personnes handicapées est peu efficace (...). Au-delà de la crédibilité que nous devons afficher en dégagant des moyens réels et adaptés à la mise en œuvre des dispositions législatives existantes, il convient aussi d'affirmer que ces droits ne sont pas des droits secondaires, et que leur non-application est une atteinte grave aux principes fondamentaux d'une société qui se revendique comme une société de droit. (...)

En France, les inégalités de revenus se sont accrues au cours des dix dernières années, au point qu'aujourd'hui l'écart entre les revenus des plus riches et ceux des plus pauvres a atteint un niveau injustifiable. Le revenu annuel moyen des 10 % de Français les plus modestes a augmenté de 970 euros entre 1998 et 2008, celui des 10 % les plus riches, de 11 530 euros; en 10 ans, cela représente une augmentation de revenus d'environ 14 % pour les plus pauvres et de 27 % pour les plus riches. Et les écarts se creusent en faveur des très hauts revenus: les 0,01 % les plus riches ont gagné 33 % de plus en seulement 5 ans.

Dans le monde, les chiffres du programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sont édifiants sur le niveau insupportable atteint en matière d'inégalités de revenus: entre les 5 % les plus riches et les 5 % les plus pauvres de la planète, l'écart des revenus atteint aujourd'hui 74 pour 1, contre 30 pour 1 en 1960. Les trois personnes les plus riches du monde ont une fortune supérieure au PIB total des 48 pays en développement les plus pauvres. Le patrimoine des 15 individus les plus fortunés dépasse le PIB de l'Afrique subsaharienne. Les

avoirs des 84 personnes les plus riches surpassent le PIB de la Chine (qui compte pourtant 1,2 milliard d'habitants).

Le développement de la solidarité dans nos sociétés passe donc par un rééquilibrage substantiel des écarts de revenus – et, au-delà, par la mise en place de mesures qui empêcheront qu'une telle accumulation de

La politique d'accueil des migrants doit être totalement repensée, en prenant en compte le respect et la mise en œuvre effective des droits de ces populations.

revenus soit tout simplement possible sans être sanctionnée: à l'échelle française, (doit être mis en place) un revenu maximum acceptable (RMA), au-delà duquel il s'avère que le niveau de vie des uns affaiblit celui des autres.

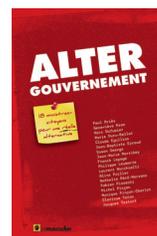
La politique d'accueil des migrants doit être totalement repensée, en prenant en compte le respect et la mise en œuvre effective des droits de ces populations, mais aussi en tenant compte des nouvelles réalités des phénomènes migratoires.

Cela fait trop longtemps que les citoyens de France et d'Europe sont trompés sur les problématiques migratoires, et apeurés par une soi-disant menace d'invasion de populations pauvres sur le territoire européen. Nous devons réapprendre à accueillir dignement les migrants sur notre territoire. C'est pourquoi (...) notre politique sera basée sur plusieurs mesures phares:

la signature et la ratification de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille; la régularisation des sans-papiers qui se trouvent actuellement sur notre territoire et qui souhaitent y rester; une nouvelle politique du titre de séjour, qui respectera le droit à la vie privée et familiale, le droit à se faire soigner si le pays d'origine ne le permet pas, le droit à un travail décent; la mise en place d'un dispositif d'accueil, incluant des modalités d'hébergement, de versement d'un revenu minimum, de formation, tout cela adapté à la durée de séjour sollicitée; la fermeture des centres de rétention administrative. (...) La solidarité ne se décrète pas; elle se vit et se construit au plus près des réalités de chacun. Pour cela, il faut en priorité: rétablir la présence d'acteurs de lien social à l'école, au collège et dans les lycées; cela implique la mise en place d'un plan pour le développement des emplois d'insertion scolaire, sociale et éducative dans les établissements, avec une formation appropriée et un statut reconnu, avec une rémunération adaptée de manière à sortir ces postes, importants pour le lien social à l'école, de leur statut de précarité actuelle; cela implique enfin de créer des liens avec le secteur associatif dans le projet pédagogique des établissements et de débloquer des moyens

ad hoc pour un travail sur la durée; organiser chaque année des assises de la vie associative, afin de contribuer à la dynamisation des acteurs associatifs, à une meilleure connaissance entre eux, à l'élaboration de lignes directrices communes; ces assises marqueront le point de départ d'une nouvelle politique envers les associations, incluant

non seulement la reconnaissance de leur place dans notre société comme vecteurs importants de lien social et de solidarité, mais aussi l'amélioration et l'augmentation de leurs financements; créer un compte épargne solidarité; préparer la transition de nos sociétés implique inévitablement de repenser notre approche du travail, du temps de travail et de la rémunération que nous en attendons (...). ★



POUR SUIVRE LE DÉBAT

« **Altergouvernement** », d'Aline Paillet, Clarisse Taron, Claude Egullion, Fabien Piasecki, Franck Lepage, Geneviève Azam, Jacques Testart, Jean-Baptiste Eyraud, Jean-Marie Habbit, Laurent Mucchielli, Marc Dufumier, Marie Duru-Bellat, Michel et Monique Pinçon-Charlot, Nathalie Péré-Marzano, Paul Ariès, Philippe Leymarie et Susan George. Éditions Le Muscadier, 2012.

Mai 2012. Rien ne s'est passé comme prévu. Le président sortant et son concurrent le plus sérieux ont été tous deux balayés par un grand souffle d'air frais. En toute légalité, sans violence, le peuple français vient d'accomplir une nouvelle révolution. Après une campagne éclair marquée par un véritable enthousiasme populaire, le candidat du Mouvement indépendant pour une réelle alternative citoyenne (MIRAC) remporte le second tour de l'élection présidentielle avec plus de 55 % des suffrages. Très vite, un gouvernement d'un nouveau genre est formé: un altergouvernement. Celui-ci se compose de 18 citoyen(ne)s venu(e)s d'horizons divers. Aucun(e) d'entre eux n'est politicien de métier – une première dans l'histoire de la V^e République! Tous ces ministres-citoyens ont bien l'intention de prouver aux Français qui les ont élus que le libéralisme qui règne en maître absolu sur nos sociétés d'aujourd'hui n'est pas une fatalité: oui, une réelle alternative sociale et démocratique est possible! Chacun des auteurs, se glissant dans la peau d'un ministre, détaille ici les principes de son action et les mesures qu'il s'appête à mettre en place. Au fil des programmes distillés avec une simplicité rare et sans langue de bois, se cristallisent la conscience et l'imaginaire communs d'un monde plus juste.